

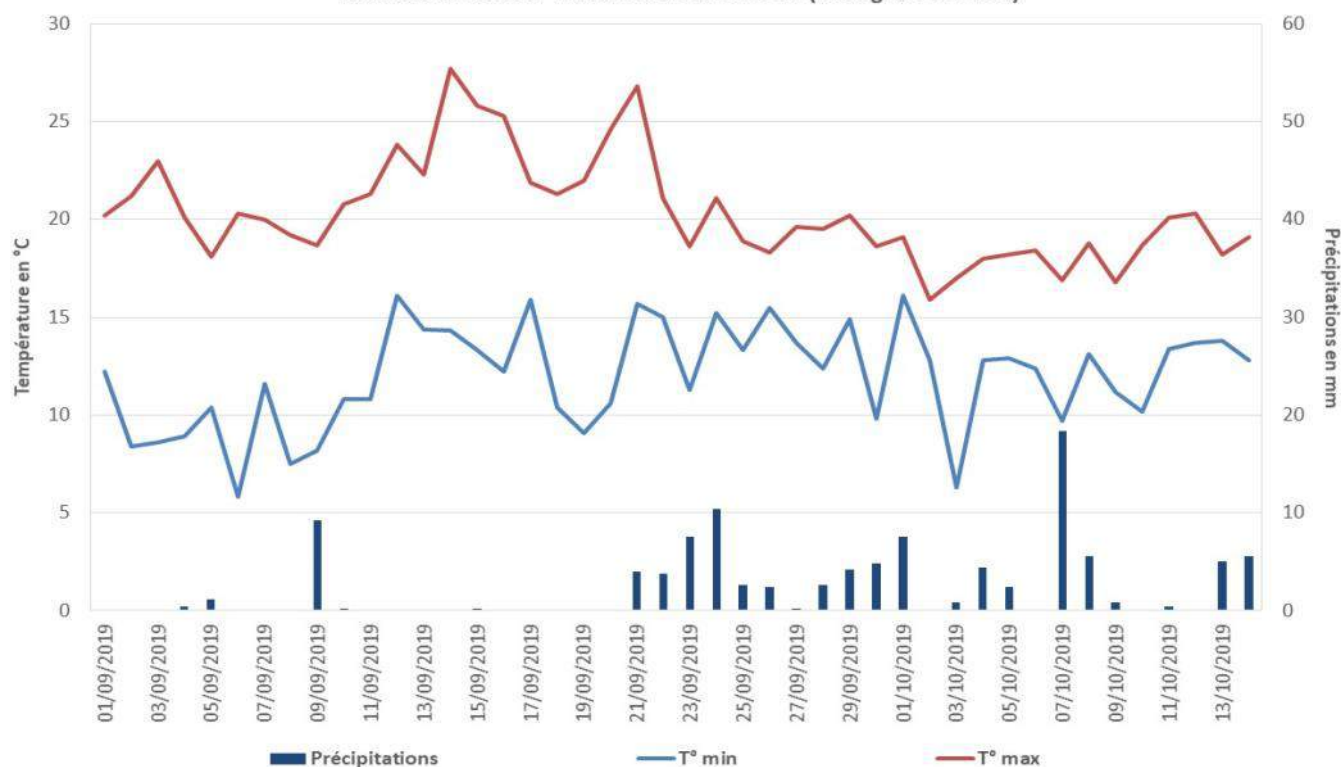
En Bref

Colza	Limaces	● 100% des parcelles du réseau sorties de la période de risque. Fin de suivis pour ce ravageur. Vigilance sur les parcelles à risque et toujours dans la période de sensibilité.
	Petite Altise	● 100% des parcelles du réseau sorties de la période de risque. Fin de suivis pour ce ravageur.
	Grosse altise	● 100% des parcelles du réseau sorties de la période de risque. Fin de suivis pour ce ravageur au stade adulte. Pas d'évolution des dégâts sur feuilles depuis les derniers relevés. Maintien de conditions climatiques défavorables pour permettre un vol massif. Vigilance sur les parcelles de moins de 3 feuilles.
	Tenthrede de la rave	● Peu de signalements. Conditions climatiques toujours défavorables. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.
	Puceron vert du pêcher / Puceron cendré du chou	● Rares signalements. Conditions climatiques défavorables. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.

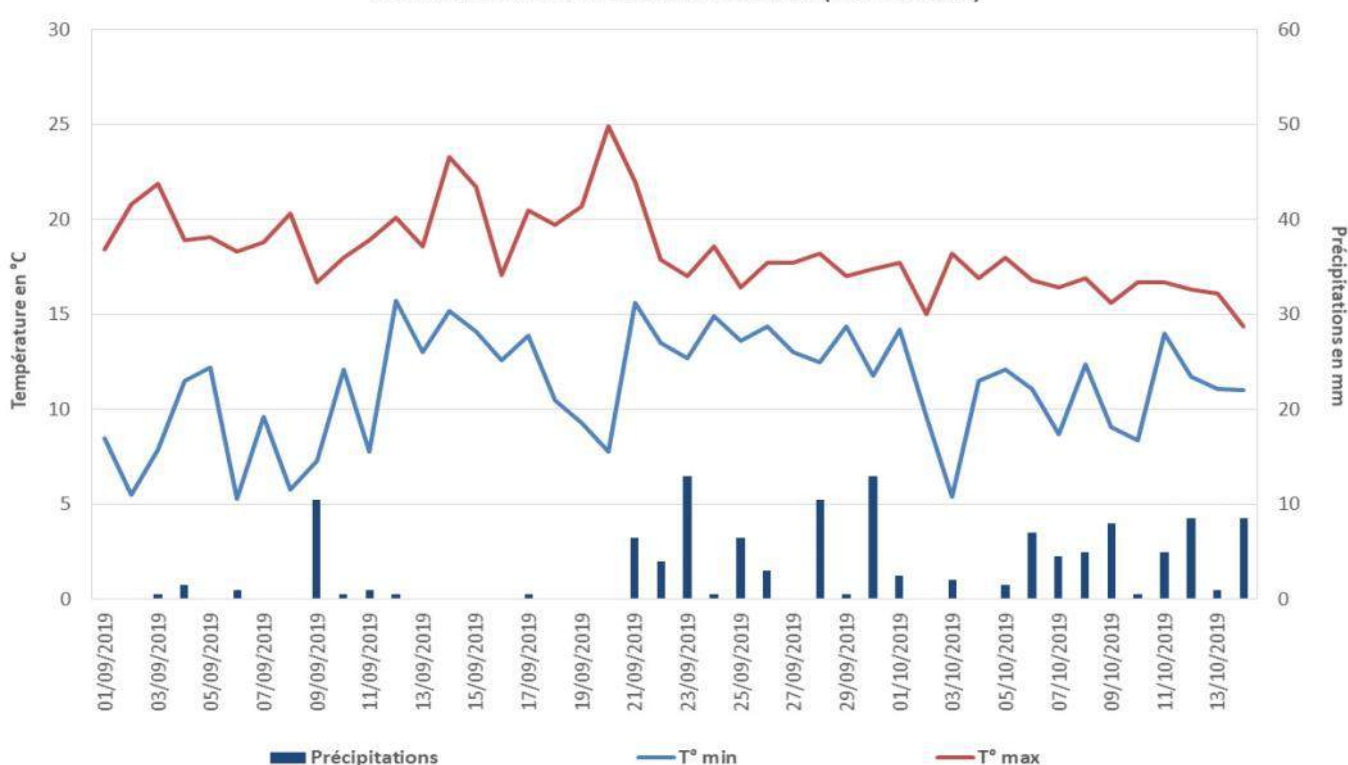
Céréales	Prophylaxie	Mise en œuvre de mesures permettant de prévenir le développement des maladies et/ou des ravageurs.
-----------------	--------------------	--

Maïs	Pyrale	<p>Juste avant la récolte (septembre / octobre), réaliser un sondage larvaire dans les parcelles pour évaluer la présence des pyrales dans votre parcelle : observation importante pour appréhender la pression éventuelle pour la campagne suivante.</p> <p>Pour une lutte préventive efficace, il est recommandé de réaliser un broyage des cannes de maïs puis un enfouissement des résidus après la récolte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pour les parcelles de maïs grain : quel que soit le niveau de pression observé, ⇒ Pour les parcelles de maïs fourrage : dans les situations les plus infestées.
-------------	---------------	--

Données météo sur la station de Rennes 35 (Thorigné Fouillard)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er septembre au 14 octobre 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

COLZA

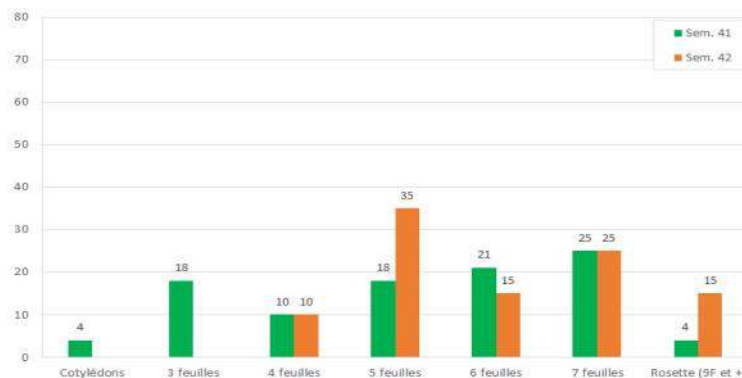
20 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 4, Finistère : 6, Ille-et-Vilaine : 1, Morbihan : 9).

Stades

Stade moyen : 5 feuilles (B7)

Stade minimum : 4 feuilles (B4)

Stade maximum : Rosette (9 feuilles et +)



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Limace

Observations issues des parcelles du réseau :

100% des parcelles du réseau ont dépassé la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.

Les plantes sont suffisamment développées pour résister aux attaques de limaces.

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. [BSV n°25 du 17-09-19 / p.7](#)),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- La présence ou non d'auxiliaires.

Analyse de risque :

Pour les parcelles au-delà du stade 3 feuilles, le risque est nul.

Attention aux parcelles à risque et toujours dans la période de sensibilité. Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours restent favorables à leur activité.

Fins des suivis pour ce ravageur.

Altise des crucifères (petite altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

100% des parcelles du réseau ont dépassé la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.

Les plantes sont suffisamment développées pour résister aux attaques d'altises des crucifères.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Analyse de risque :

Fins des suivis pour ce ravageur.

Altise d'hiver (grosse altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

100% des parcelles du réseau ont dépassé la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.

Les plantes sont suffisamment développées pour résister aux attaques d'altises d'hiver.

Résultat des piégeages : 7 cuvettes avec piégeage sur 18 cuvettes relevées : en moyenne 7 individus par piège.

Observation des plantes : 2 parcelles avec des morsures sur les 15 suivies cette semaine : en moyenne 50% des plantes touchées et 5% de la surface foliaire attaquée. Aucun dépassement de seuil n'a été constaté.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus. Après le stade B4 (4 feuilles), il est inutile d'intervenir.

Pour une levée avant le 1er octobre : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite. Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Analyse de risque :

Les piégeages n'ont pas évolué depuis la semaine dernière. Les dégâts sur feuilles ont également peu évolué.

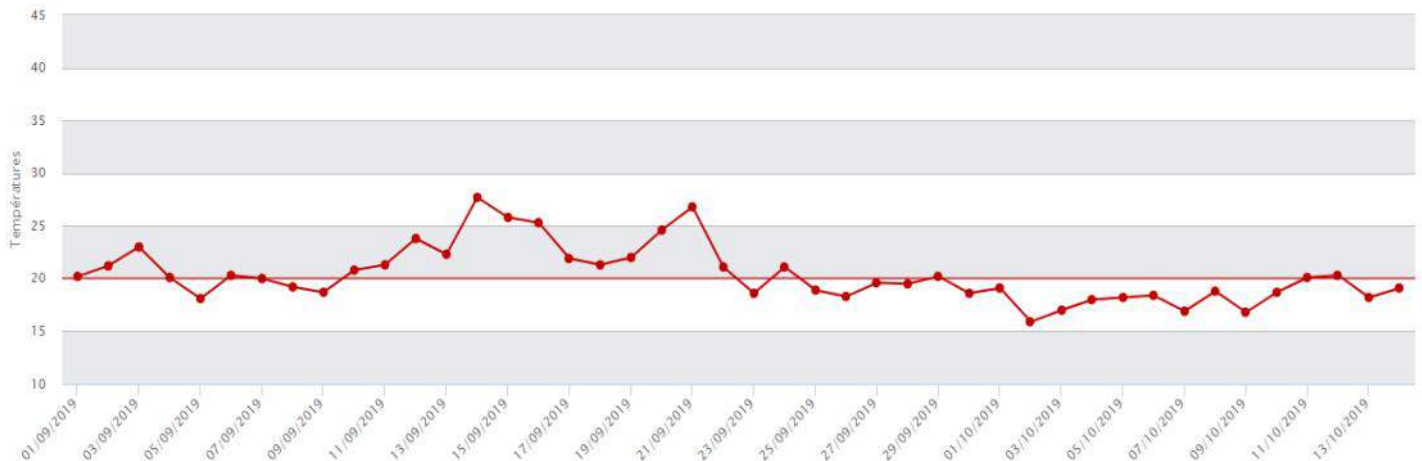
Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours (cf. graphique ci-dessous) restent défavorables à ce ravageur.

Attention aux parcelles de moins de 3 feuilles (B3).

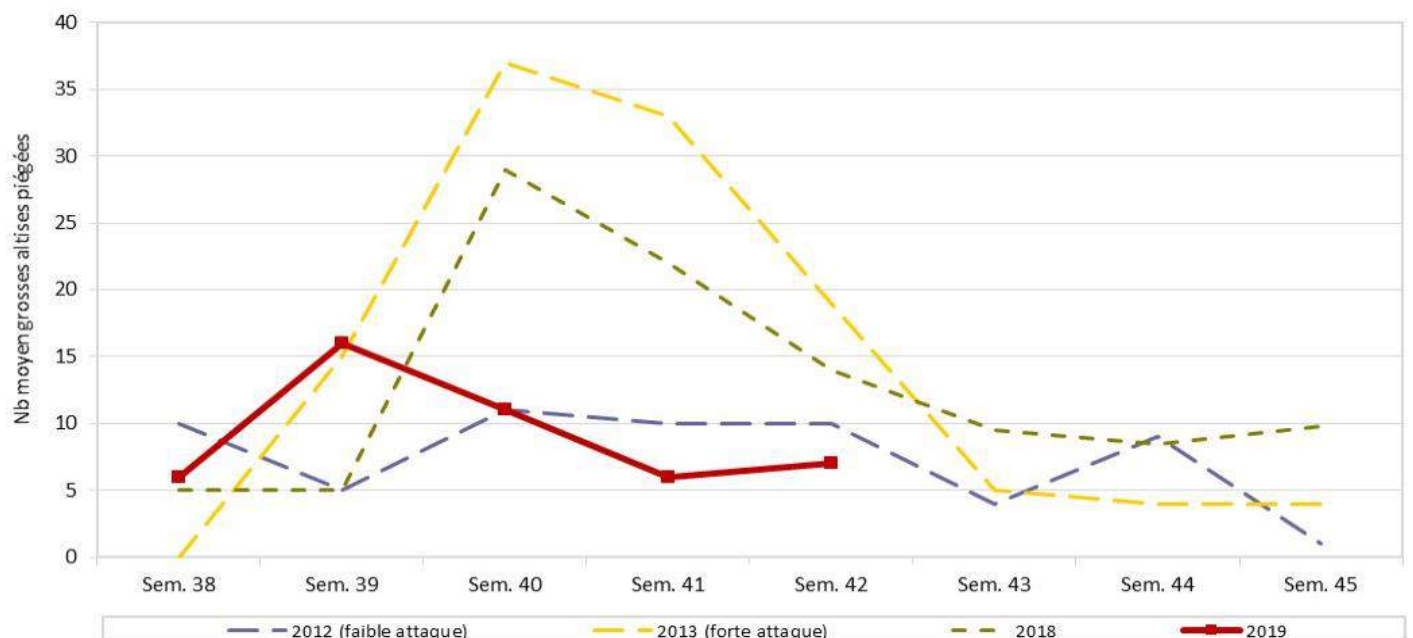
La pression exercée par les altises d'hiver reste **faible**.

Fins des suivis pour ce ravageur au stade adulte.

Evolution de la température maximale pour la période du 1^{er} septembre au 14 octobre 2019 pour la station météorologique de Thorigné-Fouillard (dpt. 35) (source : Demeter)



Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Tenthrede de la rave

Observations hors réseau :

Résultat des piégeages : 1 cuvette avec piégeage sur 7 relevées : 1 individu piégé.

Observation des plantes : 6 parcelles avec des symptômes sur les 10 suivies : 29% des plantes touchées et 9% de la surface foliaire attaquée. Aucun dépassement de seuil indicatif de risque n'a été constaté.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours restent défavorables à leur activité.

Vigilance sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Risque **faible**.

Larve de tenthrede de la rave



Source : Fredon Bretagne

Adulte de tenthrede de la rave



Source : Terres Inovia

Pucerons

Observations issues des parcelles du réseau :

Pucerons verts du pêcher : 1 parcelle (sur 20 observées) avec en moyenne 5% des plantes touchées.

Pucerons cendrés du chou : 1 parcelle (sur 20 observées) avec en moyenne 5% de plantes touchées.

Aucun dépassement de seuil n'a été constaté pour les deux pucerons.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

20% des plantes porteuses de pucerons.

Analyse de risque :

Aucune évolution n'a été constatée par rapport à la semaine dernière.

Les conditions climatiques annoncées pour les jours prochains restent défavorables à leur arrivée dans les parcelles.

Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles pour suivre l'évolution des populations.

Poursuivre la surveillance sur les parcelles qui sont encore à moins de 6 feuilles.

Risque **faible**.



Puceron vert du pêcher + puceron momifié + auxiliaire

Source : Fredon Bretagne

Puceron momifié

Œuf de syrph

CEREALES

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée ou la propagation des maladies et/ou des ravageurs en perturbant leur cycle de développement.

Les mesures prophylactiques pouvant être mises en place sont les suivantes :

Date de semis :

- ⇒ **Éviter les semis trop précoces** : en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 20 – 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est soumise à une grande période de contamination aux maladies qui, au final, peuvent s'exprimer intensément, telles que des attaques de **piétin échaudage** (limiter les contaminations précoces en décalant la date semis) et éventuellement de **piétin-verse** (période de contamination plus importante en cas de semis précoce). Cela permet également de limiter la pression de certains ravageurs tels que les **pucerons (*Rhopalosiphum padi*)** qui peuvent être vecteurs de la **jaunisse nanisante de l'orge**.
- ⇒ **Décaler la date de semis** : cela permet également de limiter la levée des plantes adventices, notamment les graminées (ray-grass, vulpin, brome) qui germent préférentiellement à l'automne.

Variétés :

- ⇒ **Sensibilité variétale** : la sensibilité de la variété est un élément clé pour permettre de raisonner la lutte sur des maladies comme la septoriose, les rouilles, le piétin-verse ou l'oïdium.
- ⇒ **Choisir une variété tolérante** : il est important d'opter pour une variété tolérante aux maladies foliaires (septoriose, rouilles, oïdium) et au piétin-verse, notamment dans les parcelles à risque agronomique fort. Des variétés d'orge tolérantes à la jaunisse nanisante de l'orge sont développées et sont donc à privilégier.

Travail du sol :

- ⇒ Enfouir ou broyer finement les résidus de culture du précédent permettant ainsi de limiter le potentiel infectieux de certaines maladies (piétin-verse, fusariose des épis).
- ⇒ Utiliser un éparpilleur de menue paille pour éviter des effets andains derrière la moissonneuse-batteuse. (prévention du piétin échaudage).
- ⇒ Détruire les repousses de céréales et des graminées adventices qui peuvent être des relais pour certaines maladies (piétin échaudage, rouille jaune, rouille brune) et des réservoirs à pucerons.
- ⇒ Éviter les sols motteux et la présence de résidus de culture favorisant l'activité des limaces (humidité et nourriture).

Densité de semis :

- ⇒ Éviter les semis trop denses qui peuvent accentuer le développement de certaines maladies (oïdium) en maintenant une humidité dans la végétation et qui sont également propices à la verse en végétation.

Rotation :

- ⇒ Permettre de diminuer la pression de certaines maladies (piétin-verse, piétin échaudage, fusariose des épis) qui se conservent dans le sol.
- ⇒ Alternier les cultures d'hiver et de printemps pour permettre de couper le cycle de la flore adventice, ne pas spécialiser la flore présente et limiter les risques de résistance.

MAÏS

Sondage larvaire réalisé avant la récolte

Avant la récolte, il est souhaitable d'aller dans les parcelles de maïs pour y réaliser des sondages larvaires afin d'évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette observation réalisée juste avant la récolte (septembre – octobre) permet de bien connaître la situation et de prévoir la pression éventuelle pour la prochaine campagne.

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes pour obtenir le nombre moyen de larve(s) par plante.

Méthodes prophylactiques :

Après la récolte, le broyage fin et ras des cannes de maïs est fortement recommandé pour notamment détruire les larves de pyrale présentes à l'automne. L'enfouissement des résidus complètera le broyage en permettant une meilleure dégradation de ces résidus. Il est également important de réaliser ces actions collectivement pour permettre d'abaisser la pression, surtout dans les secteurs où les pyrales ont déjà été observées les années précédentes. Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Mais, la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapausantes, permettant aussi de diminuer les populations de pyrale.

Larve de pyrale



Source : Fredon Bretagne

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, SAS Seyeux.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULLAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.